



Nº 138

Le 8 juillet 1988

ÉTABLISSEMENT DU CENTRE CANADA-ASEAN

À SINGAPOUR

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui que le Centre Canada-ASEAN sera établi à Singapour. M. Clark participe actuellement à la réunion annuelle des ministres des Affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui se tient à Bangkok, en Thaïlande, du 7 au 9 juillet.

Le Centre, dont M. Clark a soumis pour la première fois le projet à la réunion de l'ASEAN tenue à Singapour en juillet 1987, servira de base régionale pour l'application du programme de coopération au développement entre le Canada et les pays de l'ASEAN, et facilitera l'établissement de liens entre les associations d'affaires et les établissements d'enseignement canadiens, d'une part, et ceux des pays membres de l'ASEAN, d'autre part, à savoir Brunei-Darussalam, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

"Le Centre Canada-ASEAN, a fait remarquer M. Clark, nous permettra de collaborer plus étroitement avec les autorités locales afin de réaliser des projets et élaborer des programmes qui répondent à nos priorités communes, celles-ci consistant notamment à favoriser le développement des ressources humaines et à créer des liens entre nos peuples".

.../2

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Le Centre ouvrira cette année et sera entièrement opérationnel en 1989. Dans un premier temps, il assurera l'encadrement de quatre activités principales : un programme décentralisé de coopération au développement Canada-ASEAN; un programme de développement des ressources humaines et de coopération entre établissements; un programme régional d'appui à la coopération industrielle et un programme régional d'affaires publiques. Le Centre deviendra également un lieu de rencontre pour le Conseil des gens d'affaires Canada-ASEAN.

M. Clark a en outre fait observer que "le Centre Canada-ASEAN permettra d'assurer une présence canadienne plus visible dans cette région et de donner une orientation plus marquée aux diverses initiatives gouvernementales et privées auxquelles collaborent nos gouvernements, nos entreprises et nos établissements respectifs. Il sera en outre l'expression concrète de la volonté du Canada et des Canadiens d'établir des relations durables avec la population de cette région en plein essor. Nous prouverons ainsi, une fois encore, l'intérêt réel que nous lui portons."

M. Clark a également précisé que l'établissement du Centre s'inscrivait dans le cadre de la décentralisation des activités de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), initiative qui répond aux objectifs de la nouvelle charte de l'aide publique au développement (APD) du gouvernement canadien, annoncée en mars dernier par le ministre des Relations extérieures et du Développement international, M^{me} Monique Landry.